

Procès-verbal du Conseil d'Établissement **Session ordinaire** **Du jeudi 10 février 2022**

Membres du conseil d'établissement (15) :

- Mme Allâtre, Proviseure, Présidente du Conseil d'Établissement
- M. Mrozek, Conseiller de coopération et d'action culturelle
- M. Ouriachi, Proviseur-adjoint
- M. David, Directeur de l'école primaire
- M. Detour, Directeur Administratif et Financier

- Mme Bontemps, représentante des élèves (3^{ème} 3)
- M. Bathélémy, représentant des élèves (1^{er} 1)
- Mme Katerina Krizova, vice-présidente du CVL (Ter 1)

- Mme De Villers, représentante des parents d'élèves
- Mme D'Ussel, représentant des parents d'élèves
- Mme Duchatelet, représentante des parents d'élèves

- Mme Ballandras, représentante du personnel enseignant du 2nd degré
- M. Castagnier, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
- Mme Laval, représentante du personnel enseignant du 1^{er} degré
- M. Pierron, représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré

Membres invités :

- M. Le Moigne, Conseiller consulaire - Excusé
- Mme Guichard, Conseillère consulaire – Excusée
- Mme Malcotti, Conseillère consulaire – Excusée

A 18h00, le quorum étant atteint (15 personnes présentes sur 15 membres), Mme La Proviseure, présidente du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte et remercie les participants pour leur présence.

Le nombre des votants s'élève à 15 personnes.

Mme Ballandras et M. Castagnier se proposent pour assurer le secrétariat de séance.

La Proviseure donne lecture de l'ordre du jour, la présentation du compte financier devant être reportée au prochain conseil d'établissement qui se déroulera au mois d'avril, suivant les consignes de l'AEFE.

1. **Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 19/10/2021.**
2. **Compte-rendu de la commission hygiène et sécurité du 15/12/2021 pour information.**
3. **Point de situation sur le projet immobilier.**
4. **Adoption du projet d'évaluation du cycle terminal.**
5. **Organisation des journées portes ouvertes.**
6. **Calendrier 2022 de l'orientation.**
7. **Adoption du calendrier scolaire 2022-2023.**

1. Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 19/10/2021.

Le procès-verbal de la séance du 19/10/2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Compte rendu de la commission hygiène et sécurité du 15/12/2021 pour information.

Malgré un assouplissement des consignes gouvernementales de sécurité depuis le 9 février, la vigilance reste de mise en raison de la virulence de la vague Omicron. Aussi le protocole voté lors de la commission hygiène et sécurité du 15/12/2021 est maintenu : obligation du port du masque dans les salles de classe et dans toutes les parties communes de l'établissement et maintien des tests antigéniques hebdomadaires pour les élèves et bihebdomadaires pour le personnel.

L'évolution du protocole dépendra de l'évolution de l'épidémie et des nouvelles décisions du gouvernement tchèque attendues pour début mars. La commission hygiène et sécurité sera de nouveau réunie afin d'étudier les assouplissements possibles du protocole au sein de l'établissement.

Question des parents d'élèves : « Comment laisser respirer les enfants notamment lors des pauses ? »

Madame la Proviseure rappelle que le protocole sanitaire fait l'objet de remarques contradictoires de la part des parents. Le port du masque en continu est une décision de la commission hygiène et sécurité, qui a permis de limiter considérablement les mises en quarantaine et donc de préserver autant que possible l'enseignement en présentiel. Les nombreuses quarantaines constatées en maternelle, où les élèves ne portent pas le masque, prouvent bien que cette mesure est nécessaire et efficace.

Question des parents d'élèves : « Qu'en est-il des enseignements d'EPS ? »

Réponse de la direction : Les enseignements d'EPS ont été adaptés à ces mesures contraignantes (aménagement des vestiaires, choix d'activités où les contacts sont limités, port du masque lorsque l'élève ne pratique pas etc.).

3. Point de situation sur le projet immobilier

Le DAF fait état d'un point de situation sur l'ensemble du projet :

Sur l'avancement de la phase 'extension-rénovation du projet : le projet est entré depuis février 2021 (soit une année déjà) en phase 'construction', l'avant dernière des 8 étapes de sa réalisation, la dernière se concentrant sur la réception et gestion du parfait achèvement.

La fin de cette étape, prévue début juin 2022, permettra au LFP d'investir les nouveaux locaux, dans un premier temps pour aménagement puis environ 1 mois plus tard, après obtention de l'attestation officielle (kolaudace), dans un second temps pour exploitation des locaux.

Entre temps, 4 mois nous séparent au cours desquels :

- Le second œuvre prévu initialement dans le contrat de construction sera réalisé

- Les extérieurs seront rénovés (cour de récréation premier et second degré / espaces verts). La phase de revêtement des cours (asphalte, pavage) nécessitera une organisation que nous anticipons dès maintenant.

La présence du chantier sera mise à profit pour concrétiser des projets non ou partiellement intégrés dans le programme de construction initial, à savoir :

- Sur les réseaux : informatique avec l'installation d'une liaison inter-bâtiment en fibre optique, pour la communication scolaire, l'installation d'une 'sonorisation', sur le plan de la sécurité, l'installation d'un réseau d'alerte PPMS, et enfin, des dispositifs de surveillance de points sensibles par caméra et de contrôle d'accès aux entrées du LFP.

- Pour une meilleure répartition géographique des services, il est prévu de repositionner et réaménager certains espaces intérieurs (salle des professeurs, vie scolaire), d'affiner l'organisation en pôle (1^o, 2^o ..) et dans ce cadre de créer un pôle scientifique. L'espace occupé actuellement par la direction et les services administratifs va être ré-agencé en espace pédagogique.

Ces projets sont actuellement en phase d'étude de faisabilité, financière et d'intégration dans le calendrier actuel des travaux avec pour objectif de réalisation pour la rentrée scolaire prochaine.

Cette phase de travaux dite d'extension-rénovation constitue la 1^{ère} phase du projet immobilier.

La 2^{ème} phase consiste en la rénovation du clos et couvert, à savoir : les façades, la toiture et les sous-sols qui le nécessitent.

Cette phase a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité (novembre 21-janvier 2022) dont l'examen permettra la détermination du coût des travaux et leur programmation dans une logique souhaitée de continuité à la phase actuelle.

Sur le plan financier : concernant la phase en cours (extension-rénovation), l'enveloppe de 70M czk est respectée. A cela s'ajoutera les travaux supplémentaires précisés ci-dessus, en cours de chiffrage.

Enfin, sur la 2^{ème} phase, initialement prévue à 20M czk, l'étude remise récemment comportant de telles options qu'il est prématuré d'évaluer les travaux avant son examen complet.

Enfin, le suivi et la coordination avec le LFP de l'ensemble cette opération immobilière est assurée par des réunions hebdomadaires entre le LFP, la maîtrise d'œuvre et le constructeur. Le LFP assure parallèlement la liaison avec le service immobilier de l'AEFE.

Les relations entre acteurs (sur place et à Paris) de la réalisation de cette opération sont satisfaisantes et permettent de réagir sereinement à des situations imprévues dont l'incident de décembre dernier.

L'incident : le 16 décembre, lors du bétonnage de la cage d'ascenseur, en séchant, le béton a fissuré le mur qui longe une partie de l'escalier (4 mètres), au niveau du palier du 3^{ème} du VB. Les personnels de l'entreprise se sont sans délai mobilisés pour sécuriser le secteur concerné et par un étaielement, stabiliser techniquement la situation.

Après constat de cette intervention, le lycée a immédiatement engagé une procédure juridique pour enregistrer officiellement l'incident par un huissier, mesurer les conséquences techniques de cet incident, plus particulièrement sur la structure du bâtiment, s'assurer de la mobilisation des acteurs dans un cadre juridique conforme à la loi tchèque et protecteur en responsabilité du LFP, engager dès que possible la remise en état des lieux pour un retour à un fonctionnement identique.

Enfin, sur le plan technique et sécuritaire, un rapport a été rédigé par un ingénieur structure agréé pour préciser les conséquences de cet incident, les travaux en réparation à réaliser, et la date possible du début de ces travaux, soit le 20 décembre. A partir de cette date, le mur a alors été déconstruit pour être reconstruit selon les préconisations du rapport. Le 3 janvier, à la rentrée des vacances, les travaux ont été réceptionnés par le LFP.

Enfin, un autre rapport a été rédigé en constat et surtout en garantie que les travaux réalisés sont suffisants pour un retour à une exploitation des lieux, sécurisée et stabilisée.

Question des élèves : « A quoi sont dus les problèmes en salle G203 ? Des travaux de remise en état sont-ils prévus ? »

Réponse de la direction : Le système d'étanchéité de la toiture est vétuste, une réparation a déjà eu lieu en septembre suite à la fuite constatée en G 201. Une nouvelle fuite est apparue deux salles plus loin, en G 203. Les travaux de réparation sont prévus pendant les vacances d'hiver. Après séchage, le mur sera repeint. Une complète rénovation de la toiture est prévue lors de la seconde phase des travaux (voir ci-dessus).

Question des parents d'élèves : « Quels sont les espaces extérieurs qui seront mis à la disposition des élèves ? Quelles utilisations les élèves pourront-ils en faire ? »

La direction propose une visite diurne aux représentants des parents car il est sans doute difficile de se projeter actuellement. A l'issue des travaux les élèves retrouveront un espace de récréation complet et aménagé, que le primaire et le secondaire devront se partager.

4. Adoption du projet d'évaluation du cycle terminal.

Le projet d'évaluation du cycle terminal, élaboré par les équipes disciplinaires, validé lors du conseil pédagogique du 05/01/2021 et communiqué aux élèves et enseignants a été adopté à l'unanimité des **membres présents**.

Question des élèves : « Comment seront comptabilisées les notes des options ? ».

La direction s'étonne de cette question car les enseignants ont déjà présenté les modalités de calcul des notes pour le baccalauréat, en outre monsieur Ouriachi a diffusé par mail à tous les élèves de première et terminale un fichier leur permettant de calculer leur note pour le baccalauréat. Il est rappelé que chaque discipline comptant pour le contrôle continu (40% de la note finale) est affectée d'un coefficient. Concernant les options, pour la session 2022, elles seront affectées du coefficient 2.

Le projet d'évaluation des élèves pour le cycle terminal est proposé à l'approbation des membres du conseil d'établissement :

15 votes pour

0 votes contre

0 abstention

Le projet d'évaluation est adopté à l'unanimité des membres présents et sera diffusé à l'ensemble des élèves et des parents de première et de terminale.

5. Organisation des journées portes ouvertes.

Les portes ouvertes de la maternelle se tiendront le mardi 8 mars 2021 de 16.00 à 18.00. Pour une représentation optimale de l'établissement, le CSC (club sportif et culturel) et les services de restauration seront associés à cet événement.

Les portes ouvertes du cursus bilingue franco-tchèque, organisées par Mme Valertova, se dérouleront le jeudi 24 mars 2022 à 17h. Ce cursus bilingue de deux ans s'adresse à des élèves tchécophones de CM1 et permet d'intégrer le système français d'enseignement en classe de cinquième. L'admission en section bilingue est conditionnée à la réussite d'un test d'aptitude qui aura lieu le 18 mai. 14 élèves ont intégré la section bilingue en 2021/2022 ; le nombre de places pour la rentrée 2022/2023 n'est pas déterminé à ce jour mais pourrait passer à 16 ou 18. Les anciens élèves de cette section sont souvent d'excellents élèves, sérieux, qui obtiennent de très bons résultats à l'examen du baccalauréat.

6. Calendrier de l'orientation

Le stage de troisième effectué en entreprise du 17/01 au 21/01/2022 fait l'objet d'un rapport de stage dont la restitution est prévue pour le 7 février et d'une soutenance face à un jury. Un calendrier de passage est en cours d'élaboration, la direction envisage de solliciter parents d'élèves et acteurs du monde professionnel pour constituer ces jurys.

La direction signale que le salon virtuel AGORA-Studyrama s'est déroulé les 26 et 27 janvier. Il a permis aux élèves de lycée de suivre des visioconférences sur les spécialités, l'orientation post bac en France ainsi que sur Parcoursup.

Vendredi 11 février 2022 : présentation des enseignements de spécialité par les enseignants du lycée français de Prague

M. Jean-Baptiste Tissot, psychologue de l'Éducation Nationale en charge de l'orientation basé en France, interviendra les 14 et 15 février à l'Institut Français de Prague de 18.00 à 20.00. L'intervention du 14/02/2022 s'adresse aux élèves et parents d'élèves de première et terminale celle du 15/02/2022 aux élèves et parents d'élèves de seconde. Les interventions seront traduites en tchèque de façon simultanée.

Le calendrier Parcoursup pour les élèves de terminale souhaitant suivre des études supérieures en France :

- Formulation des vœux jusqu'au 29 mars.
- Les dossiers devront être finalisés et les vœux confirmés pour le 7 avril.
- Les résultats seront communiqués progressivement du 02/06 au 15/07/2022

M. Barthélemy et M. Thompson accompagnent les élèves dans leurs choix et procédures d'orientation.

La direction annonce qu'elle proposera la candidature d'élèves à une bourse d'Excellence-Major. Les élèves éligibles doivent avoir un excellent dossier scolaire, être d'une autre nationalité que française et avoir un projet bac+5 en France. Les dossiers seront constitués courant mars 2022.

Question des parents d'élèves : « Quelle est l'orientation post-bac des élèves du lycée français de Prague ? »

Réponse de la direction : L'établissement ne dispose pas de tels statistiques mais constate que la majorité des élèves poursuit sa scolarité en France ou en République tchèque. M. Thompson accompagne les élèves souhaitant poursuivre leurs études au Royaume-Uni.

Question des élèves : « Serait-il possible qu'une association des anciens élèves du lycée français de Prague soit créée ? »

Réponse de la direction : Une association d'anciens élèves est vivement souhaitée et particulièrement encouragée. Un tel projet est effectivement en chantier au sein de l'établissement mais il ne pourra voir le jour sans l'implication d'anciens élèves.

La direction rappelle par ailleurs que la plateforme AGORA de Parcoursup avait, entre autres, l'objectif de créer un forum des anciens élèves du réseau AEFÉ. Forum qui recueille témoignages, conseils, etc.

7. Adoption du calendrier scolaire 2022-2023

Rappel concernant l'élaboration du calendrier scolaire : Une proposition de calendrier scolaire est adressée à l'Inspecteur de l'Éducation nationale (en résidence à Berlin) qui vérifie sa conformité à **l'article 521 du Code de l'éducation*** avant d'émettre un avis. Mme Ventré, IEN de la zone a déjà donné son accord pour le calendrier présenté ce soir.

L'article 521 du Code de l'éducation prévoit une année scolaire d'une amplitude de 36 semaines, réparties en 5 périodes d'enseignement d'égale longueur et entrecoupées de 4 périodes de vacances d'égale longueur. Les volumes horaires de l'école primaire doivent atteindre un minimum de 864 heures d'enseignement par an (et 936 heures maximum en intégrant les dispositifs linguistiques), et inclure le plus grand nombre de jours fériés du pays d'accueil. Enfin, il doit impérativement y avoir 6 à 8 semaines communes avec les autres établissements AEFÉ de la zone afin de permettre d'organiser la formation continue des personnels.

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, deux journées de pré-rentrée sont proposées afin de travailler sur la réécriture du projet d'établissement.

Le calendrier scolaire 2022-2023 est proposé à l'approbation des membres du conseil d'établissement :

14 votes pour

0 votes contre

1 abstention

La proposition de calendrier scolaire est adoptée à la majorité des membres présents.

8. Questions diverses

A. Questions diverses des représentants des parents

QUESTION : Qu'en est-il de la qualité des services de restauration ?

RÉPONSE : Cette question sera abordée lors de la réunion de la commission cantine et restauration scolaires. Le renouvellement de contrat de restauration scolaire sera à l'ordre du jour de la commission prévue le mardi 15/02/2022.

QUESTION : Pourrait-on faire le point sur les voyages scolaires ?

RÉPONSE : Au primaire, les voyages « classe de neige » et « littoral » ont été annulés compte tenu des incertitudes liées à la situation sanitaire et au manque de visibilité à court terme. Le voyage « classe patrimoine » est en revanche maintenu.

Pour le secondaire, les voyages à Bruxelles, à Valence et en Irlande ont été annulés pour les mêmes raisons. Le voyage à Düsseldorf (du 31/05 au 06/06 pour les cinquièmes) et le voyage à Weimar (début avril pour les secondes) sont donc maintenus à ce jour et leur réalisation dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Le voyage et projet sportif « Art-Tbilissi » est reporté à octobre 2022.

La direction précise par ailleurs que de nombreuses sorties scolaires continuent d'avoir lieu (musées, expositions, parcs...), les équipes pédagogiques sont particulièrement demandeuses de ces sorties qui font l'objet de demandes d'autorisation de façon hebdomadaire. Leur nombre est important, ce qui justifie le fait de ne pas en avoir établi une liste exhaustive.

QUESTION : Pourquoi n'est-il plus possible de contacter un enseignant via Pronote ?

RÉPONSE : Il s'agit probablement d'une question liée au paramétrage de Pronote. Cela peut et sera rapidement rectifié.

QUESTION : Qu'en est-il de l'ambiance de classe notamment en cinquième où quelques élèves perturbent le bon déroulement des cours ?

RÉPONSE : Madame la proviseure et monsieur Ouriachi, CPE, suivent ces situations. Certains élèves ont fait l'objet de sanction, dans le respect des procédures et dans le cadre d'un dialogue avec les familles. La situation est également suivie de près par l'équipe pédagogique qui a conscience que les élèves de cinquième ont pâti de la longue période d'enseignement à distance vécue en 2020-2021, ce qui ne leur a pas permis de bien assimiler les

règles de vie en classe selon les attendus du collège. Si certains élèves de cinquième restent parfois dissipés, la situation est en cours de normalisation.

QUESTION : Des manifestations de type spectacles et événements en présence des parents auront-ils lieu ?

RÉPONSE : Tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. Il est rappelé qu'un certain nombre d'action et de projets pédagogiques ont toutefois eu lieu et sont visibles sur les réseaux sociaux (pages Facebook et Instagram du LFP).

Le CVL et le CVC ont organisé une projection de film le 17 décembre et organisent actuellement une manifestation pour la Saint-Valentin.

Le Bal des Terminales du 9 avril est maintenu, les billets sont d'ailleurs en vente.

Au primaire, un concert a été organisé en décembre, malgré l'impossibilité de faire venir les parents pour y assister. Les chansons ont été enregistrées et fait l'objet d'une publication sur Internet. Un nouveau concert est en préparation et les enseignants espèrent pouvoir associer les parents à la représentation au printemps.

QUESTION : Que font les élèves lorsqu'un enseignant est absent ?

RÉPONSE : Cette question a déjà été évoquée lors d'une précédente rencontre au mois de janvier. La direction rappelle que les enseignants peuvent eux aussi tomber malades, être mis en quarantaine, doivent parfois garder leur enfant etc. Malgré l'impact qu'ont pu avoir ces absences, l'établissement a tout mis en œuvre afin d'assurer autant de remplacements que possible. Au primaire des enseignants remplaçants ont été mis à contribution et monsieur David a lui-même aidé en ce sens. Au secondaire, les absences de longue durée ont fait l'objet de remplacements, qui ont parfois nécessité quelques jours afin d'être mis en place car les arrêts maladie arrivent parfois de façon décalée. De nombreux enseignants absents pour cause de quarantaine ont assuré leurs cours en visioconférence avec la présence des assistants d'éducation dans les classes. S'il est noté que tous les cours n'ont pas toujours fait l'objet de remplacement ou de compensation, les efforts de l'ensemble de l'équipe pédagogique et de vie scolaire ont considérablement réduit la perte pour les élèves.

QUESTION : Les parents, inquiets pour la santé mentale des élèves liés aux conséquences du confinement, souhaiteraient savoir où/à qui s'adresser.

RÉPONSE : Tous les adultes de l'établissement sont à l'écoute des élèves et sont donc des interlocuteurs potentiels. Comme tout établissement français, le LFP n'assure pas de prise en charge thérapeutique. Le LFP est par ailleurs dans l'impossibilité de promouvoir des professionnels de la santé. Les adultes présents peuvent toutefois signaler les situations et encourager les familles à chercher une aide thérapeutique extérieure.

Dans le cadre du Comité d'Établissement à la Santé et à la Citoyenneté, il est toutefois possible de faire appel à des intervenants extérieurs et à des professionnels de la santé pour animer des ateliers de prévention. La direction redit son souhait de travailler en collaboration en ce sens avec les familles et de bâtir à terme, un parcours santé cohérent qui fera partie intégrante du nouveau projet d'établissement.

B. Questions diverses des représentants des enseignants.

QUESTION : Peut-on engager une réflexion sur la semestrialisation dans le but d'alléger la pression créée par l'évaluation ?

RÉPONSE : Pas d'opposition pour les classes du cycle terminal. Cette question, déjà abordée en conseil pédagogique, sera discutée avec l'équipe enseignante dans le cadre de cette instance.

QUESTION : L'installation d'une porte coupe-feu en haut de l'escalier du 3^{ème} étage du bâtiment V, si elle répond à des normes de sécurité, pose à terme la question des flux à cet étage : lorsque les 6 classes de l'étage sont occupées, environ 120 élèves sont susceptibles de descendre pendant un intercoure, tandis qu'autant d'élèves doivent monter. L'escalier et le palier étaient déjà régulièrement paralysés lors des intercoure, qu'en sera-t-il à l'avenir, si ce palier est amputé de la moitié de sa superficie ?

RÉPONSE : La configuration actuelle est liée aux travaux. Un espace de dégagement est prévu face à l'ascenseur, à droite de l'escalier. La configuration à venir a été étudiée et proposée par l'architecte en charge du projet immobilier et respecte toutes les contraintes liées à la sécurité du public.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 20.26 lorsque la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,



La Présidente,
C. ALLÂTRE



LYCÉE FRANÇAIS DE PRAGUE
La Provisseure